



Le Quotidien

Statistique Canada

Le lundi 9 juin 1997

Pour être diffusé à 8 h 30

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Taux d'utilisation de la capacité industrielle, premier trimestre de 1997**

Au premier trimestre de 1997, les industries ont accru l'utilisation de leur capacité de production pour un troisième trimestre consécutif, de sorte qu'elles fonctionnaient à 85,0 %, un taux légèrement inférieur au sommet le plus récent de 85,3 % atteint au quatrième trimestre de 1994.

2
- **Partage de l'emploi, 1995**

Les premières données nationales sur le partage de l'emploi révèlent que près de 171 000 personnes, ou 8 % de l'ensemble des travailleurs à temps partiel rémunérés, partageaient un emploi avec une autre personne en 1995. Par rapport aux travailleurs réguliers à temps partiel, les personnes qui partagent un emploi étaient beaucoup plus susceptibles d'être une femme, de posséder un diplôme d'études collégiales ou universitaires, d'occuper un poste professionnel et d'avoir des enfants à la maison.

5

AUTRES COMMUNIQUÉS

Chargements ferroviaires, période de sept jours se terminant le 21 mai 1997	8
Fil d'acier et certains produits de fil métallique, avril 1997	8
Ampoules électriques et tubes, avril 1997	8
Industrie canadienne de l'environnement, 1995	8

NOUVELLES PARUTIONS

CALENDRIER DES COMMUNIQUÉS: 9 au 13 juin 10



PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

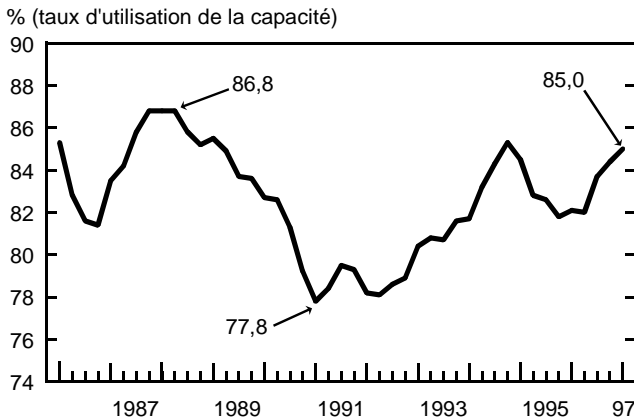
Taux d'utilisation de la capacité industrielle

Premier trimestre de 1997

Au premier trimestre de 1997, les industries ont accru l'utilisation de leur capacité de production pour un troisième trimestre consécutif, de sorte qu'elles fonctionnaient à 85,0 % de leur capacité, un taux légèrement inférieur au sommet le plus récent de 85,3 % atteint au quatrième trimestre de 1994.

Malgré la hausse du taux d'utilisation de la capacité et l'augmentation de la production, un écart de presque 2 points de pourcentage persiste entre le taux d'utilisation courant et le sommet de 86,8 % enregistré en 1988.

L'utilisation de la capacité continue d'augmenter



Plusieurs facteurs ont contribué à la hausse de la production durant le premier trimestre: la demande d'exportations s'est raffermie par rapport au trimestre précédent, les dépenses de consommation ont augmenté, l'activité du secteur de la construction, particulièrement la construction résidentielle, s'est accentuée et l'investissement des entreprises dans les machines et l'équipement a progressé vivement. Les fabricants étaient parmi les principaux agents de ce relèvement de la production. Selon les résultats de l'Enquête sur les perspectives du monde des affaires d'avril, ils s'attendent à ce que leur production continue de s'accroître au cours des trois prochains mois.

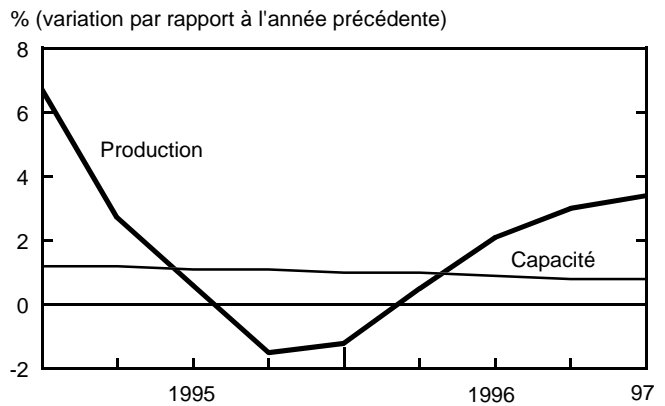
La hausse de 0,6 % du taux d'utilisation de la capacité de production montre que le rajustement de cette dernière au début de l'année n'a permis

Note aux lecteurs

Le taux d'utilisation de la capacité d'une branche d'activité est le ratio de son rendement réel et de son rendement éventuel estimé. Statistique Canada calcule les estimations du rendement éventuel d'une branche d'activité à partir des mesures de son stock de capital. En outre, depuis 1987, des enquêtes sont menées auprès des entreprises pour obtenir leurs estimations de l'utilisation annuelle de la capacité, afin de produire des mesures industrielles découlant de l'enquête. Pour mesurer son niveau de fonctionnement sous la forme d'un pourcentage de son rendement éventuel, une entreprise tient compte des modifications relativement à la désuétude de ses installations, de ses rapports capital-travail et d'autres caractéristiques de ses techniques de production. Les taux tirés de l'enquête servent à ancrer les séries trimestrielles calculées et à assurer qu'elles reflètent ces modifications.

d'absorber que partiellement l'augmentation de 0,8 % de la production industrielle. Toutefois, il est peu probable qu'un manque de capacité cause un engorgement de la production, même si celle-ci continue d'augmenter. Selon l'Enquête sur les investissements publics et privés, les entreprises prévoient investir 42,4 milliards de dollars pour augmenter leur capacité de production en 1997, en réponse aux pressions qui s'exercent sur leurs installations de production. Cela représente une hausse de 4,8 % par rapport à 1996.

Croissance plus rapide de la production que de la capacité industrielle



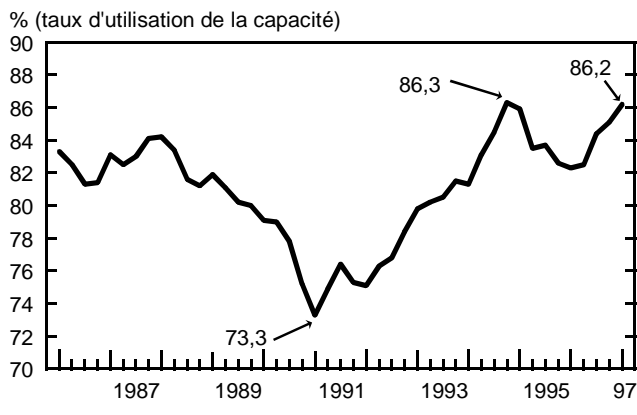
En outre, la plupart des fabricants ne prévoient manquer ni de main-d'oeuvre expérimentée ni de matières premières dans un proche avenir. Ils

ont indiqué que les coûts de main-d'oeuvre n'ont augmenté que modérément et qu'ils continuent de maîtriser les prix des produits industriels ainsi que des matières premières. Ces signes d'une tendance non inflationniste sont confirmés par l'indice des prix à la consommation, dont le taux annuel d'augmentation se chiffrait en avril à 1,7 %, un pourcentage plus faible que celui enregistré durant les cinq mois précédents.

Le secteur manufacturier avance à toute vapeur

Les industries manufacturières, qui ont accru le taux d'utilisation de leur capacité de production pour un quatrième trimestre consécutif, fonctionnaient à 86,2 % de leur capacité au premier trimestre de 1997, ce qui est à peine au-dessous du sommet de 86,3 % enregistré au quatrième trimestre de 1994. En tout, 17 des 22 industries manufacturières ont relevé le taux d'utilisation de leur capacité de production.

Les industries manufacturières sont près de battre un record



Grâce au rebondissement des ventes aux États-Unis, qui a fait augmenter considérablement le montage de véhicules automobiles et la fabrication de pièces de véhicules automobiles en janvier, la production des industries du matériel de transport s'est affermie au premier trimestre, même si les résultats de février et de mars ont été médiocres. Cette augmentation de la production s'est traduite par une hausse de 3,8 points de pourcentage du taux d'utilisation de la capacité, lequel a atteint 84,8 % durant le trimestre.

Profitant de la relance dans le secteur de la construction résidentielle, les industries du bois ainsi que les fabricants de meubles et d'articles d'ameublement ont vu le taux d'utilisation de leur capacité augmenter de 1,9 point de pourcentage, pour

atteindre 88,6 % dans le cas des industries du bois et 92,7 % dans le cas de l'industrie du meuble et des articles d'ameublement. Il s'agit d'un nouveau record pour cette dernière.

Mises à part les industries du matériel de transport, ce sont les industries des produits textiles et des boissons qui ont affiché la plus forte hausse du taux de production durant le premier trimestre. Simultanément, la capacité de production s'est contractée légèrement pour les deux secteurs. En conséquence, le taux d'utilisation de la capacité de production des industries des produits textiles a augmenté de 5,2 points de pourcentage, pour atteindre 82,9 %, tandis que celui des industries des boissons s'est accru de 5,1 points, pour s'établir à 90,6 %. Le taux observé au premier trimestre dans le secteur des boissons est égal au sommet qu'avait atteint ces industries durant le quatrième trimestre de 1973.

Ralentissement pour la plupart des secteurs non manufacturiers

Un rebondissement de la construction de maisons neuves et de l'investissement dans les rénovations est à l'origine de l'augmentation de la production dans le secteur de la construction durant le premier trimestre. Par conséquent, le taux d'utilisation de la capacité a augmenté de 2,3 points de pourcentage pour atteindre 82,0 %.

Les autres secteurs non manufacturiers ont tous connu une diminution de l'utilisation de leur capacité durant le premier trimestre.

Dans le secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole, l'utilisation de la capacité de production a baissé de 1,4 point de pourcentage pour s'établir à 86,6 %. Dans le cas des mines et des carrières, où le recul est surtout attribuable à la réduction des activités de forage et à la diminution de la production des mines d'or, le taux a chuté de 1,8 point pour se fixer à 88,5 %. Les producteurs de pétrole brut et de gaz naturel ont également réduit le taux d'utilisation de leur capacité durant le premier trimestre, fonctionnant à 85,5 %, en baisse de 1,2 point.

Dans le secteur de l'énergie électrique et de la distribution de gaz, le taux d'utilisation de la capacité de production a diminué de 1,1 point de pourcentage pour atteindre 82,4 %. En ce qui concerne les industries de l'énergie électrique, le taux a reculé de 0,6 point de pourcentage pour se fixer à 83,7 %, étant donné qu'il a fait un temps plus doux que la normale en février dans plusieurs provinces. Dans le cas des entreprises de distribution de gaz, le taux a chuté de 3,8 points, pour atteindre 75,2 %, à cause du fléchissement de la demande des utilisateurs résidentiels et commerciaux.

C'est le secteur de l'exploitation forestière qui a enregistré le recul le plus important, le taux d'utilisation de sa capacité de production ayant baissé de 4,4 points de pourcentage pour s'établir à 75,6 %.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Richard Landry au (613) 951-2579 ou avec Susanna Wood au (613) 951-0655, Division de l'investissement et du stock de capital.

Données stockées dans CANSIM: matrice 3140.

Taux d'utilisation de la capacité industrielle

	1 ^{er} trim. de 1996	4 ^e trim. de 1996	1 ^{er} trim. de 1997	1 ^{er} trim. de 1996 au 1 ^{er} trim. de 1997	4 ^e trim. de 1996 au 1 ^{er} trim. de 1997
	variation en points de %				
Ensemble des industries productrices de biens non agricoles	82,1	84,4	85,0	2,9	0,6
Exploitation forestière et services forestiers	80,7	80,0	75,6	-5,1	-4,4
Mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole	87,3	88,0	86,6	-0,7	-1,4
Mines (y compris broyage) et carrières	91,3	90,3	88,5	-2,8	-1,8
Industries du pétrole brut et du gaz naturel	84,9	86,7	85,5	0,6	-1,2
Industries manufacturières	82,3	85,1	86,2	3,9	1,1
Fabrication de biens durables	82,7	84,4	85,5	2,8	1,1
Bois	81,6	86,7	88,6	7,0	1,9
Meubles et articles d'ameublement	83,3	90,8	92,7	9,4	1,9
Première transformation des métaux	88,6	93,1	93,0	4,4	-0,1
Fabrication des produits métalliques	80,0	86,3	87,1	7,1	0,8
Machinerie	81,0	84,8	85,1	4,1	0,3
Matériel de transport	82,1	81,0	84,8	2,7	3,8
Produits électriques et électroniques	85,9	81,6	80,3	-5,6	-1,3
Produits minéraux non métalliques	70,3	83,5	85,2	14,9	1,7
Autres industries manufacturières	79,8	82,1	80,6	0,8	-1,5
Fabrication de biens non durables	81,7	86,0	87,1	5,4	1,1
Aliments	80,8	84,4	84,6	3,8	0,2
Boissons	81,0	85,5	90,6	9,6	5,1
Tabac	75,8	70,7	67,3	-8,5	-3,4
Produits en caoutchouc	80,1	93,4	95,6	15,5	2,2
Produits en matière plastique	76,6	83,7	84,1	7,5	0,4
Cuir et produits connexes	68,3	73,0	73,1	4,8	0,1
Textiles de première transformation	84,6	92,9	94,2	9,6	1,3
Produits textiles	71,8	77,7	82,9	11,1	5,2
Habillement	73,7	75,7	76,4	2,7	0,7
Papier et produits connexes	90,4	91,7	93,1	2,7	1,4
Imprimerie, édition et industries connexes	76,9	76,4	75,6	-1,3	-0,8
Produits raffinés du pétrole et du charbon	88,3	92,6	92,8	4,5	0,2
Produits chimiques	82,6	92,1	94,6	12,0	2,5
Construction	77,0	79,7	82,0	5,0	2,3
Énergie électrique et distribution de gaz	82,8	83,5	82,4	-0,4	-1,1
Énergie électrique	83,5	84,3	83,7	0,2	-0,6
Distribution de gaz	78,4	79,0	75,2	-3,2	-3,8

Partage de l'emploi

1995

Les premières données nationales sur le partage de l'emploi révèlent que près de 171 000 personnes, ou 8 % de l'ensemble des travailleurs à temps partiel rémunérés, partageaient un emploi avec une autre personne en 1995. Par rapport aux travailleurs réguliers à temps partiel, les personnes qui partagent un emploi (les partageants) étaient beaucoup plus susceptibles d'être une femme, de posséder un diplôme d'études collégiales ou universitaires, d'occuper un poste professionnel et d'avoir des enfants à la maison.

Le partage de l'emploi n'est apparu aux États-Unis que dans les années 70. Il s'agissait alors d'une mesure permettant d'offrir du travail à temps partiel dans des postes professionnels qui nécessitent habituellement un travail à temps plein. Selon cette formule, deux personnes partagent volontairement les attributions liées à un seul poste à temps plein, ce qui permet à l'employeur de garder les employés qui donnent satisfaction et qui préfèrent travailler à temps partiel.

Le partage de l'emploi permet d'élargir l'expérience et les compétences mises à contribution au travail, tout en favorisant la continuité dans l'accomplissement des tâches. Toutefois, il vient aussi réduire les perspectives d'avancement professionnel et de formation et alourdir les formalités administratives des employeurs.

Les données de l'Enquête sur les horaires et les conditions de travail de 1995 (parrainée par le ministère du Développement des ressources humaines du Canada) révèlent que les femmes occupaient la majeure partie des emplois à temps partiel (72 %) et qu'elles occupaient une proportion encore plus importante des emplois partagés (84 %). Près de 1 travailleuse à temps partiel sur 10 partageait un emploi, contre seulement 1 homme sur 20 travaillant à temps partiel.

Note aux lecteurs

Le présent communiqué porte sur un article du numéro d'été 1997 de L'emploi et le revenu en perspective, qui paraîtra le 11 juin 1997.

Cet article dresse le profil des personnes qui partagent un emploi au Canada et les compare avec les travailleurs réguliers à temps partiel. L'analyse repose sur l'Enquête sur les horaires et les conditions de travail de 1995, de laquelle ont été tirées les premières données nationales sur ce nouveau mode de travail. Cette enquête a été menée par Statistique Canada à titre de supplément à l'Enquête sur la population active de novembre 1995, et ce pour les besoins du ministère du Développement des ressources humaines du Canada.

Il s'agit du premier d'une série d'articles de L'emploi et le revenu en perspective consacrés à de nouveaux modes de travail, articles qui s'inspireront principalement des résultats de l'Enquête sur les horaires et les conditions de travail de 1995.

Quatre partageants sur dix sont des professionnels

L'attrait initial du partage de l'emploi – permettre aux travailleurs ayant des enfants de mieux concilier leurs obligations professionnelles et familiales – demeure bien réel en 1995. D'ailleurs, près de 40 % des partageants étaient des professionnels, contre 25 % des travailleurs réguliers à temps partiel. En outre, la moitié des partageants avaient des enfants à la maison, par rapport à 35 % des travailleurs réguliers à temps partiel.

Au nombre des premiers groupes de professionnels au sein desquels on comptait des partageants, les enseignants et les professionnels des soins infirmiers sont ceux auxquels, en 1995, on associait 25 % des postes partagés, par rapport à 14 % des autres emplois réguliers à temps partiel. Ces résultats n'ont rien d'étonnant, puisqu'il s'agit de professions traditionnellement dominées par les femmes.

En 1995, plus de la moitié des partageants étaient âgés de 35 ans et plus, par rapport à 40 % des travailleurs réguliers à temps partiel. La moitié des partageants possédaient un diplôme d'études collégiales ou universitaires, par rapport à 37 % des travailleurs réguliers à temps partiel.

Certaines caractéristiques des travailleurs partageant un emploi et des travailleurs réguliers à temps partiel

	Ensemble des travailleurs à temps partiel	Travailleurs partageant un emploi	Travailleurs permanents à temps partiel
	%		
Caractéristiques démographiques			
Âgés de 35 ans ou plus	41	54	40
Diplômés	38	49	37
Professionnels*	26	40	25
Avec enfants de moins de 25 ans	36	50	35
Avec enfants de moins de 16 ans	40	48	40
Caractéristiques liées à l'emploi			
Secteur public	15	19	14
Entreprise de 100 employés et plus	19	21	19
Région urbaine**	83	84	83
Emploi permanent	72	81	71
Poste occupé depuis plus de 10 ans	12	22	11
Syndiqué	24	36	23
	\$		
Salaire horaire***	11,22	13,51	10,96

* Comprend les travailleurs de la gestion et de l'administration, des sciences naturelles, du génie et des mathématiques, des sciences sociales, les membres du clergé, les enseignants, les professionnels de la médecine et des soins de santé ainsi que les travailleurs des domaines artistique, littéraire et récréatif.

** Concentration de population de 1 000 personnes ou plus et densité de population de 400 personnes ou plus au kilomètre carré.

*** Moyenne calculée pour tous les travailleurs, y compris les employés rémunérés à l'heure.

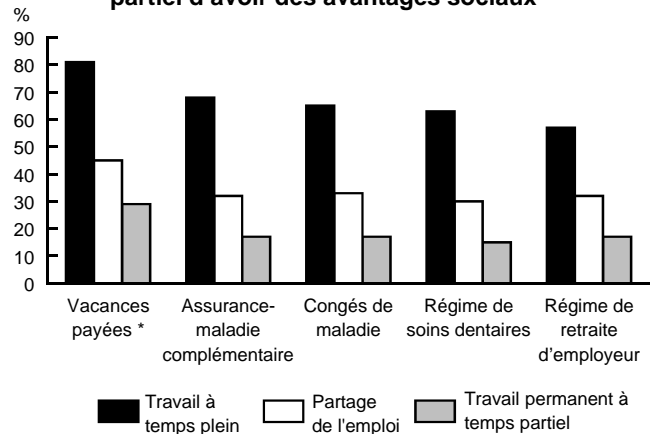
Les emplois partagés sont de qualité supérieure

En 1995, on qualifiait plus volontiers un emploi partagé de «bon» emploi à temps partiel que ce n'était le cas d'un emploi régulier à temps partiel. À cet égard, plus de 80 % des partageants étaient des employés permanents, par rapport à 71 % des travailleurs réguliers à temps partiel. Près de 36 % des partageants étaient syndiqués, par rapport à 23 % des travailleurs réguliers à temps partiel.

Les partageants sont plus susceptibles d'avoir travaillé plus longtemps pour un employeur et d'avoir un salaire plus élevé que les travailleurs réguliers à temps partiel. Environ 1 partageant sur 5 occupait son poste depuis plus de 10 ans, par rapport à 1 travailleur

régulier à temps partiel sur 10. De plus, le salaire horaire moyen atteignait 13,51 \$ chez les partageants, par rapport à 10,96 \$ chez les travailleurs réguliers à temps partiel.

Les personnes qui partagent un emploi sont plus susceptibles que les travailleurs permanents à temps partiel d'avoir des avantages sociaux



* Il est possible que certains travailleurs dont la rémunération englobe une indemnité de vacances aient répondu «non» à la question de l'enquête.

Les avantages sociaux offerts aux partageants étaient aussi nettement supérieurs à ceux des travailleurs réguliers à temps partiel. Par exemple, 45 % des partageants déclaraient bénéficier de vacances payées, contre 29 % des travailleurs réguliers à temps partiel. Environ 1 partageant sur 3 avait droit à un régime d'assurance-maladie complémentaire, à des congés de maladie payés, à un régime de soins dentaires et à un régime privé de retraite, contre un peu moins de 1 travailleur régulier à temps partiel sur 5.

Le partage de l'emploi se répand de plus en plus

On dispose de renseignements tendanciels sur les entreprises qui offrent le partage de l'emploi comme option de travail. La proportion de grandes conventions collectives comportant des dispositions de partage de l'emploi et, par conséquent, celle des employés officiellement admissibles à ce régime de travail, est passée de 3 % des employés en 1986 à 12 % en 1993, pour demeurer relativement stable depuis.

Selon le Conference Board du Canada, le nombre relatif de moyennes et de grandes entreprises non syndiquées qui offrent des programmes de partage de l'emploi a augmenté. En 1994, première année où

l'on a interrogé ces entreprises au sujet du partage de l'emploi, 38 % ont répondu qu'elles offraient cette possibilité à l'ensemble ou à une partie de leurs employés; la proportion est passée à 41 % en 1995, puis à 43 % en 1996.

Le numéro d'été 1997 de *L'emploi et le revenu en perspective* (75-001-XPF, 18 \$ / 58 \$) paraîtra le 11 juin. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Jeannine Usalcas au (613) 951-4628, Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages. ■

AUTRES COMMUNIQUÉS

Chargements ferroviaires

Période de sept jours se terminant le 21 mai 1997

Les quantités de marchandises transportées en wagons complets (à l'exclusion du trafic intermodal) pendant la période de sept jours se terminant le 21 mai 1997 ont diminué de 1,2 % par rapport à la même période de 1996, pour atteindre 4,2 millions de tonnes métriques. Le nombre de wagons chargés a diminué de 1,9 %.

Les 275 000 tonnes métriques dont le transport a été assuré par mode intermodal (rail-route) représentent une diminution de 6,5 % par rapport à la même période en 1996. Le total cumulatif de l'année révèle une augmentation de 14,3 %.

L'ensemble du trafic (en charge complète et intermodal) a diminué de 1,6 % pendant la période de référence. Le total cumulatif de l'année est passé à 97,2 millions de tonnes métriques, en hausse de 2,8 % par rapport à l'année précédente.

Toutes les données cumulatives ont été révisées.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Yasmin Sheikh au (613) 951-2518, Sous-section du transport ferroviaire, Division des transports. Télécopieur: (613) 951-0579. ■

Fil d'acier et certains produits de fil métallique

Avril 1997

Les livraisons de fil d'acier et de certains produits de fil métallique ont atteint 68 734 tonnes métriques en avril 1997, en hausse de 10,7 % par rapport aux 62 066 tonnes métriques (donnée révisée) livrées en avril 1996. Des données statistiques sur la production et les exportations de certains produits sont également disponibles.

Données stockées dans CANSIM: matrice 122 (série 19).

Le numéro d'avril 1997 de *Fil d'acier et certains produits de fil métallique* (41-006-XPB, 7 \$ / 62 \$) paraîtra bientôt. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Étienne Saint-Pierre au (613) 951-9837, Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. Internet: saineti@statcan.ca. ■

Ampoules électriques et tubes

Avril 1997

En avril 1997, les entreprises ont vendu 23,9 millions d'ampoules électriques et de tubes, en hausse de 9,1 % par rapport aux 21,9 millions vendus en avril 1996.

Le total cumulatif des ventes de janvier à avril 1997 se chiffrait à 104,4 millions d'ampoules électriques et de tubes, en hausse de 4,2 % par rapport aux 100,2 millions d'unités de la même période en 1996.

Le numéro d'avril 1997 de *Lampes électriques, ampoules et tubes* (43-009-XPB, 7 \$ / 62 \$) paraîtra bientôt. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Laurie Vincent au (613) 951-3523, Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. Internet: vincwil@statcan.ca. ■

Industrie canadienne de l'environnement 1995

Un rapport sur l'industrie canadienne de l'environnement pour 1995 est maintenant disponible. Pour plus de renseignements, communiquez avec Murray Cameron au (613) 951-3740 ou avec Craig Gaston au (613) 951-3765, Division des comptes nationaux et de l'environnement. ■

NOUVELLES PARUTIONS

Permis de bâtir, avril 1997 (version microfiche)
Numéro au catalogue: 64-001-XMB
 (Canada: 25\$/140\$; à l'extérieur du Canada: 25\$US/140\$US).

Permis de bâtir, avril 1997 (version papier)
Numéro au catalogue: 64-001-XPB
 (Canada: 25\$/248\$; à l'extérieur du Canada: 25\$US/248\$US).

Les prix n'incluent pas les taxes de vente.

Pour commander les publications

Simplifiez vos recherches en feuilletant le *Catalogue de Statistique Canada*, 1994 (11-204F, Canada 15\$; États-Unis: 18\$US; autres pays: 21\$US). L'index des mots-clés vous aidera à trouver des données statistiques sur l'activité économique et sociale.

Commandez *Le Quotidien* et autres publications par téléphone:

Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou MasterCard.

Au Canada et aux États-Unis, composez: **1 (800) 267-6677**
 Pour les autres pays, composez: **1 (613) 951-7277**
 Ou envoyer votre commande par télécopieur: **1 (613) 951-1584**

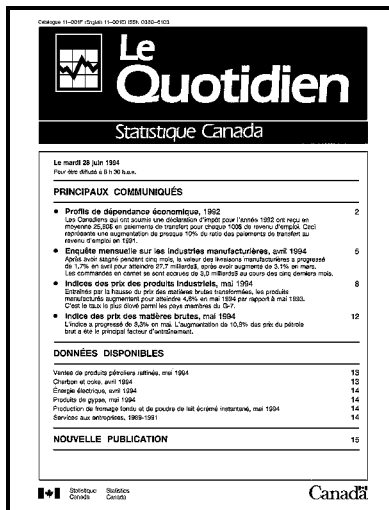
Pour un changement d'adresse: veuillez indiquer votre numéro de compte.

Pour commander par la poste, écrivez à: Ventes et services, Division de la commercialisation, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du Receveur général du Canada/Publications. Au Canada, ajoutez 7% de TPS.

Les centres régionaux de Statistique Canada offrent toute une gamme de produits et services.

Pour trouver le centre le plus près, consultez les pages bleues de votre annuaire téléphonique sous la rubrique « Statistique Canada ».

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001F.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour recevoir *Le Quotidien* via l'Internet, envoyez un message par courrier électronique à listproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez: subscribe quotidien prénom et nom.

Rédacteur: Christian Carbonneau (613) 951-1187

Chef de la Diffusion officielle: Chantal Prévost (613) 951-1088

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 1997. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au catalogue, date et numéros de page.

CALENDRIER DES COMMUNIQUÉS

Du 9 au 13 juin

(À cause de circonstances imprévisibles, les dates de parution peuvent être modifiées.)

Date de parution	Titre	Période de référence
9	Taux d'utilisation de la capacité industrielle	premier trimestre de 1997
9	Partage de l'emploi	1995
10	Ventes de véhicules automobiles neufs	avril 1997
10	Tendances sociales canadiennes	été 1997
11	Indice des prix des logements neufs	avril 1997
11	L'Emploi et le revenu en perspective	été 1997
